

DEPARTEMENT DE L'ISERE  
ARRONDISSEMENT DE  
GRENOBLE  
CANTON DE PONT DE CLAIX  
Service Questure – Gestion des Assemblées  
BM/MP/JJ  
Approuvé au Conseil Municipal du

## **PROCES-VERBAL**

### **CONSEIL MUNICIPAL DU 28 Mai 2020**

**Nombre de conseillers municipaux en exercice : 33**

L'an deux mille vingt , le vingt huit mai à 18:00.

Le conseil municipal, étant assemblé en session ordinaire, au Foyer Municipal par dérogation exceptionnelle, après convocation légale sous la présidence de Monsieur Christophe FERRARI, Maire

**Présents :**

**M. FERRARI, M. TOSCANO, Mme EYMERI-WEIHOFF, M. NINFOSI, Mme GRAND, M. BOUKERSI, Mme RODRIGUEZ, Monsieur LANGLAIS, Mme LAIB, M GOMILA, Mme CHEMERY, M. ALPHONSE, M BONNET, Mme KOSTARI-RIVALS, M SOLER, M VITALE, M ROTOLO, Mme PANAGOPOULOS, Mme BONNET, Mme GOMES-VIEGAS, Mme BENYELLOUL, Mme BOUSBOA, Mme MARTIN-ARRETE, Mme TARDIVET, M CETIN, Mme YAKHOU, M BESANCON, M DRIDI, Mme TORRES, Mme RIBEIRO, M GIONO, Mme CERVANTES, M DUSSART**

**Excusé(es) ayant donné pouvoir : Néant**

**Absent(es) ou excusé(es) : Néant**

**Secrétaire de séance : Mme CHEMERY est nommée secrétaire de séance conformément aux dispositions de l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales.**

---

**Administration :**

- Le Directeur Général des Services
- Le Service Questure - Secrétariat de l'Assemblée

**DELIBERATIONS CERTIFIEES EXECUTOIRES :**

Reçues en Préfecture le : 29/05/2020

Publiées le : 02/06/2020

## OUVERTURE DE LA SEANCE

---

La séance est ouverte sous la Présidence de M. le Maire.

Monsieur le Maire fait ensuite procéder à l'appel par la Questure. Le quorum est atteint.

Après l'appel des Conseillers Municipaux, Mme CHEMERY est désignée à l'unanimité en qualité de Secrétaire de séance (article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales).

### ADOPTION DU PRECEDENT PROCES-VERBAL : NEANT

## Discours d'investiture de Christophe Ferrari, maire de Pont de Claix

Mesdames et Messieurs les élus,  
Chères Pontoises et chers Pontois,  
Mes chers concitoyens,  
Chers amis,

La mairie, c'est le visage de la République. Cette institution qui est le repère des Français n'a pas d'égale.

Ce conseil municipal, comme tous les conseils municipaux d'installation, revêt une importance particulière. Au nom de l'ensemble des conseillers réunis ce soir, je suis fier et heureux d'avoir été investi dans cette séance qui n'a pas d'égale dans les temps qui rythment la démocratie française.

En préambule de mon discours, je souhaite tout d'abord adresser quelques mots en direction de nos habitants, de nos concitoyens, à la suite de la pandémie de Covid-19 que nous avons vécue et que nous continuons de subir aujourd'hui.

A ce titre, **je voudrais tout d'abord exprimer des vœux de soutiens en direction des familles qui ont été touchées directement par la maladie**, et tout particulièrement aux familles qui ont perdu des proches ces dernières semaines, je souhaite partager avec eux notre empathie et notre affection.

**Je voudrai partager avec vous une pensée pour celles et ceux qui ont été inquiets durant le confinement** et qui continuent de l'être encore aujourd'hui. Je sais combien cette période a été non seulement contraignante, mais aussi très dure à supporter psychologiquement pour bon nombre de nos concitoyens qui, parfois âgés, se sont retrouvés isolés, loin de leurs familles, cloîtrés dans la solitude et dans la peur.

Je voudrais que l'on ait une pensée pour les soignants, les médecins, les infirmiers, les aides-soignants, celles et ceux qui à Pont de Claix, et partout en France, ont été aux côtés des familles touchées par la maladie, touchées parfois durement et gravement.

**Partageons ensemble une pensée pour les personnels** de la ville et du Centre communal d'action sociale, qu'il s'agisse des personnels soignants ou travaillant dans l'accompagnement, à l'EHPAD, mais aussi au sein du service de soutien à domicile de la commune. Face à cette crise sanitaire inédite, ils n'ont pas failli, à aucun instant.

Au nom du conseil municipal, mais aussi au nom des Pontoises et des Pontois, je souhaite leur témoigner toute notre gratitude et notre reconnaissance.

Il en est de même pour nos services municipaux dans leur ensemble, ils ont fait le maximum pour que le service public municipal continue à être garanti dans la mesure du possible, que ce soit par le télétravail, mais aussi et surtout pour les agents investis sur le terrain : je pense à la police municipale, à nos équipes qui ont œuvré pour entretenir les espaces publics, mais aussi les personnels d'entretien sans qui nos équipements, nos bureaux et nos écoles ne pourraient pas nous accueillir dans des conditions d'hygiène et sanitaire suffisantes.

Mesdames et Messieurs, si ce jour est important pour notre démocratie, l'heure est au triste constat de cette pandémie de covid-19 qui a fauché tant de victimes en France et dans le monde. Et ses ravages continuent. **Nous avons naturellement dirigé nos pensées vers ces soldats de la santé et de toutes celles et ceux qui nous permettaient de rester sains et sauf chez nous.** Médecins, pompiers, gendarmes, policiers, sauveteurs secouristes, caissières et caissiers, femmes de ménage, bénévoles associatifs, et j'en oublie très certainement. Je veux leur rendre publiquement un vibrant hommage. Nous avons un devoir de reconnaissance envers ces compatriotes à qui nous devons tant.

**Mais je veux que nos pensées se tournent à présent vers les victimes**, et que nous puissions associer notre pensée en condoléances à tous les proches des trop nombreux morts du Covid-19.

-----

Après avoir évoqué cette crise sanitaire inédite, je voudrais, à présent, revenir au sujet qui nous rassemble ici ce soir. **Je souhaite en tout premier lieu adresser des remerciements** à celles et ceux qui font Pont-de-Claix et aux artisans de notre succès électoral.

Je veux remercier l'équipe municipale sortante qui dans sa diversité de parcours et de compétences a donné son temps et son énergie à nos réalisations du mandat précédent. Elle a prouvé sa solidité et un engagement sans faille. L'arrivée du tramway, la rénovation des places publiques, les politiques de solidarité, d'urbanisme, de vie associative et culturelle sont à mettre à son crédit.

**Je veux aussi remercier les services municipaux** et qui ont su traduire la vision politique et les engagements des élus durant le mandat précédent. L'arrivée du Tram A, le quartier des Minotiers, l'adoption du plan de prévention des risques, l'adoption du Plan local d'urbanisme, le lancement de constructions de logements pour agrandir notre parc et accueillir de nouvelles familles, le travail mené pour la réalisation d'une zone économique au Sud de la ville, le réaménagement des espaces publics pour le confort des habitants et l'image de notre ville aux Iles-de-Mars et au Centre-ville, les réflexions portées sur l'arrivée du centre des sciences métropolitain, celles sur le projet d'une gare multimodale. Ces avancées en cachent bien d'autres qu'il serait trop long d'énumérer ici. Mais les faits sont là. La dynamique est là. Les réalisations n'ont pas manqué, elles ont été portées par les élus et les services municipaux, je pense que les habitants en sont heureux et ils ont su le témoigner.

----

Ce mandat fait suite à une campagne électorale qui a été des plus particulières.

Elle a su être rude, cela est logique et normal lorsqu'on sollicite la confiance de nos concitoyens en défendant un projet et une vision pour sa commune.

**Cette campagne a été également singulière dans sa configuration.** Vous le savez, nous nous sommes retrouvés lors de cette campagne électorale face à trois anciens adjoints de notre équipe, voire 4 par profession de foi interposée.

Le choix de mener un combat reposant sur des idées politiques, sur une sorte de philosophie, une idée de la ville, ce choix je peux le comprendre. Même si nous ne sommes pas d'accord sur les propositions faites à nos concitoyens, je respecterai toujours le choix d'un engagement politique pris au nom de ses idées pour défendre le bien commun.

Le choix, au contraire, d'une aventure personnelle, à charge, contre d'anciens collègues avec qui nous avons porté et partagé deux mandats, sur la base d'arguments mensongers, d'un programme vide si ce n'est celui de l'opportunisme, cela ne se comprend pas, nous ne le comprenons toujours pas. Peinés par ces choix, nous déplorons cette méthode qui trouvera certainement plus de perspicacité dans la littérature. Un mot de Jules Renard consistait à dire que « Si la girouette pouvait parler, elle dirait qu'elle dirige le vent ». Je laisserai chacune et chacun méditer et y trouver le sens qu'il ou elle souhaiterait lui donner. L'honnêteté, la loyauté, ont pesé dans le choix des électeurs. Nous savions que notre ville était propice au photovoltaïque, mais j'ignorais qu'elle l'était pour les éoliennes. Trois adjoints, et j'utilise bien le masculin, nous l'ont démontré.

**Ces considérations politiques, nous vous les devons car elles font partie de cet espace démocratique qu'est Pont de Claix.** Tout y est lié. Si la période de campagne s'arrête par des élections, le mandat qui suit en est naturellement la conséquence. Je le dis aux collègues de l'opposition de gauche, j'ai été pour l'union et je le resterai. Je pense avoir fait suffisamment de gestes pour cela.

**Le début d'un mandat est un moment particulier de la vie d'une municipalité.** C'est le moment de la réunion entre les souhaits des habitants et l'exercice de la démocratie locale dans notre République.

C'est aussi le moment de la prise de responsabilité de la majorité qui l'a emporté afin de mettre en œuvre concrètement le mandat qui lui a été donné par les citoyens.

Mais ce n'est pas la fin de la consultation. Loin de là. Notre majorité souhaite que le dialogue avec les habitants qui s'est accéléré pendant la campagne électorale et qui a alimenté nos 100 propositions continue. Que ce soit par la participation citoyenne, par le travail de représentation dans les commissions municipales, les ateliers publics, ou par la mise en œuvre de panels citoyens appelés « Focus Groupe », les projets municipaux seront constamment, pour les 6 prochaines années, discutés et travaillés avec les habitants.

Il n'y aura pas de mandat municipal possible sans proximité même si le travail, il est vrai, peut nous accaparer. Nous serons des élus toujours plus ouverts aux Pointoises et Pontois que nous consulterons de manière permanente.

La mairie est la maison commune de Pont de Claix et cette enceinte est là pour représenter les habitants, à l'image de celles et ceux qui sont venus assister à la séance ce soir.

--

**Je voudrais vous faire part à présent de notre détermination à réaliser le programme pour lequel les Pontoises et les Pontois nous ont élus.** Avec un sursaut de soutien en comparaison du dernier mandat qui, déjà, disait l'adhésion d'une grande majorité des habitants à la dynamique que nous avons lancée et à notre conception du service public. Mais cette progression spectaculaire des votes de soutien à notre majorité dès le premier tour a eu lieu cette fois-ci alors que l'abstention a été poussée à la hausse du fait du Covid-19. Ce constat nous renforce avec la plus grande vigueur dans l'objectif de la réalisation de nos 100 propositions qui seront rassemblées dans notre stratégie de mandat.

Mais nous savons nous adapter et notre action résolue ne laissera aucune des conséquences du covid-19 sans réponse.

La campagne électorale s'était arrêtée après le premier tour du 15 mars avec cette crise sanitaire d'une force et d'une violence inédites qui a nécessité de mettre la France à l'arrêt pour stopper l'expansion de la

pandémie. Je veux rendre hommage ici ce soir à tous les Pontoises et les Pontois, et au-delà à toutes les Françaises et les Français, qui étaient et qui sont toujours au front pour permettre d'obtenir un recul de l'épidémie que l'on constate ces derniers jours.

Dans les conditions particulières que vous connaissez, la municipalité et ses agents que je tiens à remercier à nouveau se sont mobilisés pendant le confinement total, et continuent de l'être, afin d'assurer la continuité du service public dans le cadre du Plan Communal de Sauvegarde. Les visites aux personnes âgées isolées, l'entretien et la propreté des espaces publics tout comme la distribution de masques à la population ont fait partie de ces missions.

Notre ville continue de s'approvisionner en masques grand public lavables, auprès de la Métropole et du conseil régional pour que les distributions en boîte aux lettres continuent à mesure des arrivées, en priorité aux personnes âgées et vulnérables avant une extension à toute la population.

J'apprenais hier que nous serons la ville de taille similaire à recevoir notre dotation de 10 000 de plus cette semaine. La mobilisation continue, dans ce domaine comme dans bien d'autres.

Je profite de ce discours d'investiture pour rappeler que nous avons entamé une phase de déconfinement qui ne doit pas nous faire oublier la prudence. Néanmoins, **nous devons nous préparer à reprendre notre vie en prenant garde au relâchement**. La ville doit en priorité assurer la réouverture des écoles pour que l'éducation et l'instruction reprennent dans les meilleures conditions et contribuer à la relance de notre économie et de notre commerce, préparer la reprise d'activités ludiques, de loisirs et de plaisirs bien mérités qui devront égayer nos journées cet été, alors que les longs trajets de départs en vacances sont incertains.

**Au-delà de ces objectifs urgents et de court terme, le cap du mandat sera tenu.** Nos objectifs sont devant nous et nous attendent. Le projet de la ville qui se structure autour de nos 100 propositions sera porté par les mêmes élus de cette majorité qui ont consulté la population et fait campagne ces derniers mois. En particulier, des services publics assurés envers toute la population. Enfance, éveil par la culture, soutien à la vie associative, sécurité et tranquillité, services publics, embellissement et adaptation des espaces publics, équipements nouveaux et politique de l'habitat ambitieuse afin que chacun vive pleinement sa ville.

**Et nous donnerons priorité aux solidarités** envers les plus fragiles d'entre nous, que ce soient les aînés ou les plus en difficulté, et nous soutiendront notre jeunesse qui construit son avenir.

**Le deuxième pilier de notre mandat, il répond à l'obligation qui nous est faite d'une transition écologique et énergétique d'une ampleur inédite** mais à portée de main. Nous ferons notre part en réalisant des projets, que ce soit le développement des énergies renouvelables, la réduction des émissions de gaz à effet de serre, la politique d'efficacité énergétique pour des installations et des immeubles plus intelligents et moins coûteux ou encore la végétalisation de la ville et la réintroduction de la biodiversité.

Ces enjeux, ils seront portés politiquement par un adjoint et des conseillers délégués dont vous allez apprendre à connaître les responsabilités, auprès de moi, pour le développement de la commune, comme nous nous y engageons devant vous ici ce soir. Sur le plan technique, nous demanderons à l'administration municipale de décliner notre programme en actions, tout en intégrant de manière transversale les enjeux environnementaux dans l'ensemble des réflexions auront lieu, que ce soit dans la mise en œuvre du service public aux usagers, dans nos grandes opérations municipales et au niveau des investissements qui seront réalisés.

--

Mesdames et messieurs, chères Pontoises, cher Pontois, vous connaissez à présent la détermination de notre équipe. Vous nous avez apporté votre confiance dès le premier tour avec une force inédite. La gratitude que nous vous devons, c'est de vous être dévoués chaque jour.

Je vous remercie.

## ORDRE DU JOUR

### 1 - Approbation du précédent procès-verbal - néant

### 2- Délibérations

<b>RAPPORTEUR</b>			<b>Vote de la délibération</b>
M. FERRARI	1	Installation du Conseil Municipal	<b>A l'unanimité 33 voix pour</b>
M GOMILA	2	Élection du Maire	<b>A la majorité 27 voix pour 6 bulletins blancs</b>
M. FERRARI	3	Fixation du nombre de postes de Maires-Adjoints (possibilité maximum de 9 Maires-Adjoints)	<b>A la majorité 28 voix pour 5 abstention(s)</b>
M. FERRARI	4	Élection des Maires-Adjoints	<b>A la majorité 27 voix pour 6 bulletins blancs</b>
		Compte rendu des décisions du Maire prises par délégation du Conseil Municipal - néant	
		Point(s) divers – néant	
		Question(s) orale(s) – néant	

## ORDRE DU JOUR

### Délibération

#### Organisation politique / vie institutionnelle

Rapporteur : M. FERRARI - Maire

#### **DELIBERATION N° 1 : INSTALLATION DU CONSEIL MUNICIPAL**

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Christophe FERRARI, Maire qui a déclaré les membres du Conseil Municipal cités ci-après (présents) installés dans leurs fonctions :

Monsieur GOMILA, Madame CHEMERY, Monsieur ALPHONSE, M. BONNET, Madame KOSTARI-RIVALS, Monsieur SOLER, Monsieur VITALE, Monsieur ROTOLO, Monsieur BOUKERSI, Madame PANAGOPOULOS, Monsieur TOSCANO, Madame RODRIGUEZ, Madame BONNET, Monsieur FERRARI, Madame GOMES-VIEGAS, Madame EYMERI-WEIHOFF, Madame BENYELLOUL, Madame LAIB, Madame BOUSBOA, Madame GRAND, Madame MARTIN-ARRETE, Madame TARDIVET, Monsieur CETIN, Madame YAKHOU, Monsieur LANGLAIS, Monsieur NINFOSI, Monsieur BESANCON, Monsieur DRIDI, Madame TORRES, Madame RIBEIRO, M. GIONO, Mme CERVANTES, Monsieur DUSSART.

Madame Delphine CHEMERY a été désignée en qualité de secrétaire par le Conseil Municipal (art. L. 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales).

**Délibération adoptée à l'unanimité : 33 voix pour**

#### **DELIBERATION N° 2 : ÉLECTION DU MAIRE**

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment les articles L 2122-4 et L 2122-7,

Monsieur le Président, Doyen du Conseil Municipal rappelle l'objet de la séance qui est l'élection du maire. Après un appel de candidatures, il est procédé au vote.

Nom et prénom du candidat : Christophe FERRARI

Chaque conseiller municipal, après appel de son nom, a remis son bulletin de vote fermé.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote :	0
- Nombre de votants /	33
- Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art L 66 du code électoral) :	0
- Nombre de suffrages blancs (art L 65 du code électoral) :	6
- Nombre de suffrages exprimés :	27
- Majorité absolue :	14

A obtenu :

- Monsieur Christophe FERRARI : 27 (vingt sept) voix

Monsieur Christophe FERRARI ayant obtenu la majorité absolue est proclamé(e) maire.

**Délibération adoptée à la majorité absolue**

### **DELIBERATION N° 3 : FIXATION DU NOMBRE DE POSTES DE MAIRES-ADJOINTS (POSSIBILITÉ MAXIMUM DE 9 MAIRES-ADJOINTS)**

Monsieur le Maire expose :

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment son article L 2122-2 ;

Considérant que le Conseil Municipal peut librement déterminer le nombre d'adjoints appelés à siéger

Considérant cependant que ce nombre ne peut excéder 30 % de l'effectif légal du Conseil Municipal

Considérant que ce pourcentage donne pour la Commune un effectif maximum de neuf (9) adjoints

Le Conseil Municipal,

Sur proposition de Monsieur le Maire,

Après en avoir délibéré,

**DECIDE** d'approuver la création de huit (8) postes d'adjoints au maire.

**Délibération adoptée à la majorité : 28 voix pour, 5 abstentions de la minorité, 0 voix contre**

### **DELIBERATION N° 4 : ÉLECTION DES MAIRES-ADJOINTS**

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment les articles L 2122-1 à L 2122-7,

Monsieur le Maire a rappelé que les adjoints sont élus au scrutin secret de liste à la majorité absolue, sans panachage ni vote préférentiel parmi les membres du conseil municipal. Chaque liste est composée alternativement d'un candidat de chaque sexe. Si, après deux tours de scrutin, aucune liste n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, les candidats de la liste ayant la moyenne d'âge la plus élevée sont élus (art. L. 2122-4 et L. 2122-7-2 du CGCT).

Une seule liste est déposée :

#### **Liste présentée par «Pont de Claix, une ville qui avance »**

Sam TOSCANO	1er Maire-Adjoint
Isabelle EYMERI-WEIHOFF	2è Maire-Adjoint
Maxime NINFOSI	3è Maire-Adjoint
Souad GRAND	4è Maire-Adjoint
Mebrok BOUKERSI	5è Maire-Adjoint
Dolorès RODRIGUEZ	6è Maire-Adjoint
Michel LANGLAIS	7è Maire-Adjoint
Louisa LAÏB	8è Maire-Adjoint



Chaque conseiller municipal, après appel de son nom, a remis son bulletin de vote fermé.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote :	0
- Nombre de votants /	33
- Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art L 66 du code électoral) :	0
- Nombre de suffrages blancs (art L 65 du code électoral) :	5
- Nombre de suffrages exprimés :	28
- Majorité absolue :	14

La liste conduite par Monsieur Sam TOSCANO ayant obtenu la majorité absolue, les candidats ont été proclamés adjoints et immédiatement installés. Ils ont pris rang dans l'ordre de cette liste.

#### **Délibération adoptée à la majorité absolue**

**- COMPTE RENDU DES DÉCISIONS DU MAIRE PRISES PAR DÉLÉGATION DU CONSEIL MUNICIPAL - Néant**

**- POINT(S) DIVERS – Néant**

**- QUESTION(S) ORALE(S) – Néant**

**– INTERVENTIONS DES GROUPES POLITIQUES :**

**Monsieur le Maire donne la parole à Madame Simone TORRES pour la Liste Pont de Claix – Reprenons la Parole**

Nous traversons une période difficile, et non une guerre, et malgré un contexte très complexe, un premier tour organisé dans les conditions du pré-confinement, un taux d'abstention très important, les élections municipales ont eu lieu, et si nous n'avons pas été d'accord, nous avons au moins le devoir de nous respecter.

Nous pourrions peut-être tous être d'accord sur le fait que globalement le gouvernement a géré, et continue de gérer cette crise de façon plus que contestable, et tous être d'accord pour condamner la politique qu'il a menée et continue de mener.

Que ce soit pour le confinement, le dé-confinement, l'hôpital... on a mis en danger la vie des salariés en les faisant continuer à travailler.

Nous, nous pensons que nos vies valent mieux que leurs profits.

Nous en avons eu un exemple direct sur Pont de Claix avec VENCOREX

J'ai personnellement interpellé le maire sur cette question d'ailleurs, et je regrette que sa seule réponse (dans le Dauphiné) ait été « circulez, il n'y a rien à voir, non non, il n'y a rien à craindre. »

Pour en revenir aux élections, il est très préoccupant que le taux d'abstention continue à grandir de manière importante, ici comme ailleurs, mais particulièrement à °Pont de Claix, comparé à la moyenne nationale.

Ce faible taux de participation, nous ne sommes élus que par 38% de la population, devrait pousser chacun à un peu d'humilité et inciter à se respecter dans nos différences.

On aurait pu penser que le Covid calmerait les choses et que n'étant plus en campagne, la solidarité prendrait le pas sur les questions d'ego...

Il n'en a rien été.

Comme d'autres villes l'ont fait en associant l'opposition aux actions entreprises, les énergies auraient dû être mobilisées pour les habitants.

Ça n'a pas été le cas à Pont de Claix.

Nous n'avons eu aucune information et seulement des insultes en réponse à nos demandes.

La question n'était évidemment pas de nous associer pour nous, elle était de nous associer pour les gens.

Je le redis ; 38% de participation.

Nous avons encore plus le devoir d'être exemplaires parce que la légitimité n'est pas au rendez-vous. Nous sommes tous au service des habitants, la campagne électorale est terminée, un travail en bonne intelligence est ce que les pontois attendent.

Notre groupe travaillera pour la suite.

Le maire a dit « une campagne rude ». Je dirais une campagne détestable.

Et nous regrettons la permanence des dérapages pendant la campagne et même après.

Nous sommes surpris de la modification du seuil de création d'un groupe qui passe à trois élus.

Nous aurions préféré la pluralité, l'expression la plus large possible, et qu'on puisse faire des groupes à partir de deux personnes, comme dans le précédent mandat, ou comme à Grenoble par exemple.

De la même façon, il nous semblerait constructif d'associer l'opposition aux différentes instances où la ville est représentée.

Conformément à ce que nous avons proposé pendant la campagne, notre ambition reste la même ; redonner la parole aux pontois.

Nous souhaitons qu'ils puissent s'inviter dans tous les dossiers de la ville qui leurs semblent pertinents et importants.

Lorsque nous serons questionnés et interpellés, nous mettrons systématiquement tout en œuvre pour faire aboutir leurs réflexions, inquiétudes ou problèmes.

Que ce soit sur les transports, la proximité, la bataille qui continue pour les arrêts de bus, la question du financement de la maison de retraite dont la seule augmentation des cotisations des résidents ne suffit pas, le droit des salariés etc....

Je voudrais terminer en félicitant les salariés pour la qualité de leur travail et leur implication sans faille pendant cette période exceptionnelle.

**La parole est ensuite donné à Monsieur Julien DUSSART pour la Liste Agir Ensemble pour Pont-de-Claix**

C'est avec plaisir que nous nous retrouvons parmi vous aujourd'hui pour l'installation du nouveau conseil municipal de Pont de Claix. Ce premier conseil est toujours particulier car il marque le lancement d'une nouvelle mandature ainsi que le point de départ du travail des nouveaux élus.

Mais ce conseil est d'autant plus particulier cette année en raison de la situation dans laquelle il se tient. Situation sanitaire inédite évidemment mais aussi situation économique et sociale compliquée. Nous tenions d'ailleurs à avoir une pensée pour toutes celles et tous ceux qui ont été touchés par cette crise mondiale et à exprimer notre soutien à tous les corps de métier qui se sont retrouvés en première ligne pour y faire face.

Indéniablement cette pandémie aura des conséquences sur le mandat à venir, à la fois sur la façon d'exercer nos responsabilités et nos missions d'élus mais aussi sur les réponses à apporter aux attentes de nos concitoyens. Et celles-ci seront sans doute importantes en matière de solidarité, de proximité, de justice sociale et d'exemplarité, notamment pour une ville populaire comme la nôtre.

C'est pourquoi, le Groupe Agir ensemble pour Pont de Claix s'engagera pleinement aux côtés des Pontois en portant les valeurs qui nous animent dans une démarche positive et constructive. Plus encore en cette période troublée, l'ambition de notre groupe est de rassembler l'ensemble des bonnes volontés qui souhaitent unir leurs efforts au service des habitants. Laissons alors de côté les querelles personnelles et les batailles d'ego pour nous concentrer sur l'essentiel : le bien-être des habitants de notre ville.

Quelques mots rapides pour finir. Nous tenions à saluer l'ensemble des électeurs, malheureusement trop peu nombreux, qui se sont déplacés aux urnes le 15 mars dernier dans un contexte délicat et peu propice à un tel exercice démocratique. Un grand merci bien sûr aux Pontoises et Pontois qui ont choisi de nous faire confiance.

Enfin nous terminerons notre propos en souhaitant un bon travail et un bon mandat à l'ensemble des collègues de ce Conseil Municipal. Car malgré les divergences qui peuvent exister entre nous, je sais que nous oeuvrons dans le même but : défendre les intérêts de notre ville et de ses habitants.

FIN DE L'ORDRE DU JOUR à 19 h 35

&&&&&